



## Communiqué de presse

### **Esch - Schifflange : Projet de reconversion de l'ancien site sidérurgique – Premiers Diagnostics**

**Belval, 13 septembre 2017** – *Les résultats des premiers diagnostics de l'étude de faisabilité Esch-Schifflange ont été présentés au comité de concertation politique réuni le 13 septembre 2017 au siège d'Agora en présence des représentants du gouvernement, d'ArcelorMittal et des élus des communes d'Esch-sur-Alzette et de Schifflange.*

Dès février 2016 le Gouvernement et ArcelorMittal avaient annoncé leur volonté d'étudier une possible revitalisation de l'ancien site industriel d'Esch-Schifflange pour soutenir les besoins de développement du pays et des citoyens à l'occasion de la signature d'un Memorandum of Understanding (MoU) en partenariat avec les communes d'Esch-sur-Alzette et de Schifflange.

C'est dans ce contexte qu'Agora, la société de développement responsable du projet Belval, également signataire du Memorandum of Understanding a été mandatée pour réaliser une étude de faisabilité « *visant la reconversion de terrains industriels situés à Esch-sur-Alzette et à Schifflange* ».

L'étude qui porte sur un ensemble foncier de 62 ha regroupant les terrains du site ArcelorMittal Esch-Schifflange (88 %) et certaines parcelles de Schlassgoart, ainsi que des terrains apportés par l'Etat via le Fonds du Rail (12 %) a pour objectif « *d'analyser la faisabilité technique et économique de nouveaux aménagements tels que logements, commerces, bureaux, infrastructures collectives et activités de services complémentaires au tissu urbain existant* ».



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Administration Communale de  
**Schifflange**



## Démarche de travail inédite

C'est dans le cadre de ce mandat qu'Agora a entrepris de lancer ses premières investigations par la création de huit groupes de travail techniques réunissant plus d'une centaine d'experts mis à contribution dans leurs différents domaines de compétence.

La première étape de cette analyse préliminaire lancée depuis neuf mois s'est vue en permanence jalonnée et validée par les différents comités d'accompagnement technique et stratégique avant d'être présentée ce jour au comité de concertation politique en charge de la validation stratégique du projet.

C'est dans ce contexte que les membres du comité ont validé les résultats et pris la décision de lancer la deuxième étape de l'étude centrée sur la définition des recommandations techniques et urbaines. Ces recommandations seront présentées en 2018. Celles-ci serviront de base à la rédaction d'un cahier des charges pour le lancement, dès la fin de 2018, d'un concours international de programmation urbaine. Ce concours a pour objectif la définition d'un Plan d'Orientation d'Aménagement « P.O.A. » validé par les experts associés à la démarche. Ce plan intègrera aussi les données économiques de réalisation qui permettront aux membres du comité de préciser les conditions économiques de faisabilité du projet.

Une phase de concertation citoyenne sera alors lancée. Elle permettra à tout un chacun de valider les usages possibles et attendus du projet, et d'apporter ainsi sa pierre à l'édifice en participant activement au développement urbain futur de sa ville.

Cette phase participative permettra de disposer à terme d'un Plan d'Orientation d'Aménagement Concerté « P.O.A.C » qui sera la feuille de route pour la mise en œuvre de ce projet de revitalisation.



## **Plus de 100 experts mobilisés**

Dès le début du projet la volonté commune a été de travailler avec les experts des différentes administrations et bureaux d'études, chacun œuvrant dans son domaine de spécialisation. Leurs travaux, validés trimestriellement ont permis d'établir des diagnostics sur huit sujets prioritaires : Qualité environnementale, Cadre Socio-économique, Marché Immobilier, Transport et Mobilité, Urbanisme et Paysage, Réseaux d'infrastructure et approvisionnement, Hydrographie, Bilan Biotope.

## **Les diagnostics préliminaires**

Les premiers diagnostics de cette étude, à laquelle participent également les communes, sont maintenant finalisés et disponibles.

Ils font apparaître deux tendances positives quant à la perspective d'une réaffectation foncière future.

D'un point de vue environnemental, plus de 200 forages et sondages et 1300 analyses ont été réalisés sur le site au cours de ces derniers mois en concertation avec l'administration de l'environnement et divers organismes spécialisés. Les premiers résultats démontrent qu'après plus de 130 années d'exploitation industrielle, la qualité du sol est comparable à celle d'autres sites en reconversion et ne montre, à ce stade, aucun élément de blocage vers un développement futur du site en quartier urbain.

Au niveau des besoins, à côté d'autres usages encore à valider, la possibilité d'un développement résidentiel est confirmée par les données du marché. Le site d'Esch-Schiffange est une véritable opportunité face au risque d'épuisement des réserves foncières destinées à l'habitat dans le sud du pays et peut constituer également un élément moteur pour la diversification de la population des deux communes concernées.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Administration Communale de  
**Schiffange**



Les réseaux existants et la capacité des infrastructures permettent en outre, en première approche, d'envisager techniquement la viabilisation du site.

Enfin, au vu de l'augmentation des flux de trafic, les experts ont souligné que l'aménagement du site d'Esch-Schifflange pourrait servir de base à la mise en place d'un concept de mobilité durable entre les centres des communes d'Esch-sur-Alzette et de Schifflange favorisant la circulation du transport en commun et la mobilité active.

### **Prochaines étapes**

A l'issue de leur réunion, les membres du comité de concertation politique ont pris la décision unanime de poursuivre les études sur base des conclusions des premiers diagnostics qui leur ont été présentés.

Agora, avec les experts des différents groupes de travail et les communes d'Esch-sur-Alzette et de Schifflange, a désormais pour mandat d'élaborer, sur base de l'état des lieux et des différents diagnostics disponibles un cahier de recommandations techniques, urbaines et financières, qui, une fois validé par les différents comités servira de base à l'élaboration du cahier des charges pour la réalisation d'un concours international de programmation urbaine prévu pour la fin 2018.

\* \* \*



Le rapport de synthèse des études environnementales et des diagnostics préalables peut être téléchargé dans la rubrique infothèque de notre site internet [www.agora.lu](http://www.agora.lu)

\* \* \*

### **Agora s. à r.l. et Cie.**

Agora s.à r.l. et Cie, société en commandite simple est une société de droit privé créée en octobre 2000 dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat Luxembourgeois et le groupe ArcelorMittal. La société a pour mission de « viabiliser et développer les friches industrielles situées sur d'anciens sites de sociétés sidérurgiques luxembourgeoises, dans un sens favorable à l'intérêt général dans les domaines économique, social, écologique, culturel et de l'aménagement du territoire en respectant les principes de gestion et de valorisation de l'économie privée ». C'est dans ce cadre qu'Agora exerce son métier d'aménageur foncier chargé de la planification et de la réalisation des projets qui lui sont confiés ainsi que de leur conduite sur le plan urbanistique.

#### **Contact presse :**

**Mandy Simon**  
Téléphone +352 / 26 53 44 611  
Téléfax +352 / 26 53 44 44  
[presse@agora.lu](mailto:presse@agora.lu)

**AGORA s.à.r.l. & Cie, secs**  
3, Avenue du Rock'n' Roll  
L-4361 Esch sur Alzette  
[www.agora.lu](http://www.agora.lu)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Administration Communale de  
**Schiffflange**





Les images jointes peuvent être téléchargées en haute résolution, dans la rubrique presse de notre site internet [www.agora.lu](http://www.agora.lu)  
Nous vous remercions de bien vouloir citer les crédits tels que mentionné.



Site de Esch-Schifflange Crédits : ArcelorMittal



Site de Esch-Schifflange Crédits : Agora



Site de Esch-Schifflange Crédits : Agora



Site de Esch-Schifflange Crédits : ArcelorMittal

Société de développement **AGORA** s.à r.l. et Cie

3, avenue du Rock'n Roll | L-4361 Esch-sur-Alzette | Grand-Duché de Luxembourg

T: (+352) 26 53 44 | F: (+352) 26 53 44-44 | [info@agora.lu](mailto:info@agora.lu) | [www.agora.lu](http://www.agora.lu)

TVA: 2000 2100 100 | N° d'identification: LU 184 648 62 | BCEE LU39 0019 1055 3405 8000